

Ordonnance du DFE concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation

Modification du 4 juin 2002

*Le Département fédéral de l'économie
arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance du DFE du 15 février 2000 concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation¹ est modifiée conformément à l'appendice.

II

¹ La présente modification entre en vigueur, sous réserve de l'al. 2, avec effet rétro-actif au 26 avril 2002.

² La modification du classement de la Russie entre en vigueur le 10 avril 2002.

4 juin 2002

Département fédéral de l'économie:
Pascal Couchepin

¹ RS 946.111.6

Les pays suivants seront dorénavant reclassés comme suit:

Pays importateur:	Abréviation:	Catégorie de pays:
Fédération de Russie	RU	5
Bangladesh	BD	6
Brunei	BN	2
Viet-Nam	VN	5